



CODE D'ÉTHIQUE DES ATHLÈTES

1. Je pratique l'athlétisme pour m'amuser et avoir du plaisir.
2. Je fais des efforts à la mesure de mes capacités et je participe honnêtement au travail collectif.
3. Je mets l'accent sur ma progression personnelle plus que sur la victoire.
4. Je refuse de prendre drogue, médicament ou stimulant quelconque dans le but d'améliorer la performance.
5. Je favorise une ambiance dynamique et l'esprit d'équipe lors des entraînements et des compétitions.
6. Je respecte les autres en tout temps (coéquipier.e.s, concurrent.e.s, entraîneur.e.s, accompagnateur.trices, officiel.le.s).
7. J'utilise un langage correct et approprié en toute circonstance.
8. J'écoute la personne qui parle (entraîneur.e, officiel.le, autre athlète)é
9. Je respecte les horaires des entraînements et des compétitions.
10. À l'entraînement comme en compétition, je garde en bon état les locaux et le matériel et j'évite les actes de vol ou de vandalisme.
11. Je préviens les entraîneur.e.s lorsque je ne peux pas être présent.e lors des compétitions ou pour une absence prolongée à l'entraînement.
12. J'accepte que les entraîneur.e.s prennent des décisions dans le but de favoriser mes meilleurs intérêts.
13. En compétition, j'encourage et je félicite mes coéquipier.e.s.
14. En compétition, je félicite les autres concurrent.e.s et je remercie les officiel.le.s (pour les concours) après l'épreuve.
15. En compétition, je porte les vêtements du Club.
16. Je respecte les règlements du Club (dont le présent code d'éthique) et ceux des Fédérations sportives qui encadrent la pratique de l'athlétisme.